



COLLOQUE INTERNATIONAL PLURIDISCIPLINAIRE

« Le couper-décaler : l'expression de l'altérité d'une urbanité marginalisée ? »

16, 17 et 18 juin 2021

Université Alassane OUATTARA de Bouaké, Côte d'Ivoire

Des jeunes noceurs ivoiriens créent en 2000 la « Jet set » ivoirienne à Paris. Ils écumant les night-clubs africains de haut rang pour faire le boucan¹. Ces boucantiers qui avaient une attitude et des pas de danses atypiques finiront par engendrer le couper-décaler (ou coupé-décalé), un rythme musical qui a fait ses premières apparitions en Côte d'Ivoire en 2002. Cette musique urbaine est l'adjonction de deux termes qui signifient littéralement *arnaquer et disparaître* en nouchi, un parler urbain ivoirien. Cette musique qui a pour précurseur Douk Saga² membre de la Jet set ivoirienne est pratiquement née en même temps que le phénomène du *broutage*³. Le couper-décaler, à l'origine, était un concept d'exhibition et de fanfaronnade (Kohlhagen, 2005 ; Boka, 2013). C'est l'un des rares concepts développés par des Ivoiriens depuis l'hexagone arrivant à s'imposer en Côte d'Ivoire. D'habitude c'était le mouvement inverse qui se produisait.

A l'instar du zouglou, l'avènement de ce nouveau style musical a divisé l'opinion ivoirienne. Certains percevaient le couper-décaler comme un terreau de dépravation des mœurs surtout avec le phénomène du « travaillement⁴ » et comme une autre porte ouverte à la déculturation du patrimoine musicale ivoirien. En effet, ce genre musical est fortement alimenté par l'« atalaku » qui soutient le « travaillement » et la forte influence des sonorités du ndombolo, une musique originaire des deux Congo.

¹ Afficher son aisance matérielle (vêtements de grande marque et argent)

² Douk Saga: Stéphane Hamidou Doukouré (à l'état civil) créateur du couper-décaler décédé le 12 octobre 2006.

³ Broutage (cybercriminalité) : Arnaque sur internet.

⁴ C'est le fait de distribuer de l'argent à profusion sur une ou plusieurs personnes pour faire montre de sa fortune.

L' « atalaku »⁵ va s'affirmer comme une sorte de modernisation du griotisme avec un corollaire de racket. Si au départ, les « boucantiers » étaient les acteurs du « travaillement », l'avènement des DJ va en modifier la directionnalité. C'est le spectateur qui « travaille » désormais sur le DJ. Il va en découler et s'amplifier le l'avènement de la « prodada » et de la « comporta »⁶. Le slogan est : peu importe l'origine de ton argent, pourvu que tu « travailles ». Une importante frange de la jeunesse est attirée par le « choquer-pour-plaire » et « beaucoup d'argent tout de suite sans effort ». On assiste en même temps au développement de « l'économie des maquis » à travers la prolifération des « maquis » géants dans toutes les grandes villes de Côte d'Ivoire. Les DJ prennent la tête du peloton couper-décaler.

D'autres, par contre, percevaient le couper-décaler comme l'expression de la créativité et de l'imagination légendaire de la jeunesse ivoirienne. Pour eux, cette musique n'est pas mauvaise en soi dans la mesure où elle a plutôt servi à canaliser une jeunesse en manque de repères qui subissait les affres de la guerre⁷. En outre, le couper-décaler et le zouglou ont réussi à réduire l'ascendance de la musique congolaise en Côte d'Ivoire et à s'imposer sur l'échiquier international à travers DJ Arafat et le groupe Magic System (Boka, 2013).

Les deux principaux accessoires du couper-décaler demeurent le nouchi et la danse. Pour Stoll⁸ (2020 :132) : « *Si le coupé-décalé et le nouchi se complètent si bien, c'est qu'ils se conditionnent l'un l'autre. Tous deux sont nés de l'urbanité défailante, tous deux sont des réponses à la faillite politique, tous deux ont été pensés pour duper le système.* ». En effet, le nouchi paraît de loin la variété de français de Côte d'Ivoire la plus usitée dans le couper-décaler. La plupart des concepts et/ou danses issus de cette musique sont en nouchi (Dodo, 2015). Pour ce qui concerne la danse, dans le couper-decaler, il y en a une panoplie. Des plus cocasses au plus ubuesques les chanteurs de cette musique en créent à chaque nouvelle sortie d'un single. Souvent, ces pas de danses exécutés sur une rythmique atypique appelée « roukasskass⁹ » sont périlleux. Car une acrobatie mal exécutée pourrait être létale pour le danseur.

De ce fait, l'urbanité est liée à la jeunesse et son corollaire de créativité et non-conformité comme l'indiquent Kießling et Mous (2010 : 375) :

En ce qui concerne la sociologie, les jeunes en Afrique pourraient être considérés comme jouant un rôle clé pour surmonter et transcender les reliques linguistiques du passé colonial en créant et en promouvant des formes non normatives de langues ex-coloniales en tant que nouveaux moyens horizontaux de communication plus large dans les villes. [Notre traduction]

Ce phénomène de reconfiguration de l'espace sociolinguistique traduit par l'émergence des parlers urbains africains s'observe également à travers la musique

⁵ Atalaku est une troncation de l'expression lingala : atala kuna qui signifie littéralement « il regarde là-bas ». Dans la musique ndombolo, l' « atalaku » ce sont des animations (cris) mais en Côte d'Ivoire « atalaku » signifie les louanges, éloges, panégyriques que font les DJ (dans les maquis, bars et boîtes de nuit) à de tierces personnes pour avoir en retour des billets de banque.

⁶ Les termes « prodada » et « comporta » signifient la frime, la fanfaronnade.

⁷ La Côte d'Ivoire a vécu une crise politico-militaire du 19 septembre 2002 au 11 avril 2011.

⁸ Stoll Marie (2020, article en cours de publication). « Au croisement du nouchi et du coupé-décalé : un défi à l'appartenance nationale »

⁹ Roukasskass : roulades de la batterie (combinaisons de caisse claire, grosse caisse et cymbales)

urbaine africaine. Ainsi, certaines musiques peuvent être spécifiquement localisées dans un pays de l'Afrique notamment l'afrobeat de Fela Kuti au Nigeria, le kizomba et le kuduro en Angola, le highlife et l'azonto au Ghana, le kwaito en Afrique du Sud, le zouglou et le couper-décaler en Côte d'Ivoire. D'autres, par contre, n'ont pas d'ancrage régional parce qu'elles sont réalisées par des chanteurs africains de nationalités diverses ; d'où aucun pays ne peut revendiquer une propriété exclusive. On peut citer entre autres : l'afro-trap, l'afro pop, l'afro zouk, l'afro techno, l'afro house...

Par ailleurs, cette appropriation musicale se manifeste par l'ajout de sonorités africaines et aussi des chants en langues africaines sur des rythmes occidentaux (jazz, funk, rap, techno, trap, rythm and blues, zouk). Le couper-décaler dans sa dimension culturelle a mis en avant le syncrétisme musical.

Depuis sa création jusqu'à maintenant, le couper-décaler a franchi des caps et s'est fortement incrusté dans les mœurs ivoiriennes au point d'avoir des répercussions linguistiques, sociales et économiques importantes comme le souligne Kohlhausen¹⁰ dans une étude réalisée en 2005 :

Si le coupé-décalé est, avant tout, une musique d'ambiance, il fournit de précieux enseignements sur les transformations sociales propres à l'Afrique, sur les quêtes identitaires que celles-ci engendrent et sur l'ouverture du continent sur le monde. Ce qu'il chante aussi, c'est un cosmopolitisme nouveau, une emprise intellectuelle sur l'ailleurs qui se veut résolument africaine. *Couper* avec des ordres établis pour *décaler* vers un avenir encore incertain : probablement est-ce là le véritable « travail » que le coupé-décalé a su formidablement transformer en manifestation festive. (Kohlhausen, 2005 : 105)

Les inférences réelles ou présumées de ce phénomène dans la société imposent des réflexions et analyses méthodiques. Ce colloque pluridisciplinaire et transdisciplinaire sera l'occasion, pour les universitaires et acteurs de la société civile, d'apporter leur contribution à la saisie du couper-décaler.

Dans l'énoncé de leur problématique, ils seront invités à s'inspirer de l'un ou l'autre axe de réflexion ci-après libellé :

Axe 1 : Couleurs et parures du paraître dans le couper-décaler

Axe 2 : Le couper-décaler, contexte d'émergence et fragments identitaires

Axe 3 : Les rapports nouchi / couper-décaler

Axe 4 : Couper-décaler et zouglou : entre dualité et mixité

Axe 5 : Les couper-décaler au prisme des Sciences humaines (la philosophie, la psychologie, la sociologie, l'histoire, l'anthropologie...)

Axe 6 : Attitudes, représentations linguistiques et discursives dans le couper-décaler

Axe 7 : Droit et musiques urbaines

Axe 8 : L'expression de la sexualité à travers le couper-décaler

Axe 9 : Couper-décaler : exaltation ou dépréciation de la femme ?

Axe 10 : Couper-décaler et cybercriminalité

Axe 11 : Les langues africaines dans le couper-décaler

¹⁰ Kohlhausen Dominik (2005), « Frime, Escroquerie et Cosmopolitisme : Le succès du « coupé-décalé » en Afrique et ailleurs »

Axe 12 : De 2002 à 2021, le couper-décaler quelle évolution ?

Axe 13 : L'impact socio-économique du couper-décaler

Axe 14 : Le couper-décaler et les réseaux sociaux

Axes 15 : Le couper-décaler et les autres musiques urbaines

Nous encourageons fortement la transdisciplinarité dans ce colloque international pluridisciplinaire.

Conférence plénière 1 :

Prof. Marie STOLL, Humboldt State University, Acrata, Californie (USA) :

« La décolonialité du coupé-décalé: une désobéissance épistémique qui dérange »

Conférence plénière 2 :

Pr Francis AKINDÈS, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire) :

« Économie politique du coupé-décalé »

Université Populaire / Panels spéciaux :

Panel 1 : L'industrie du couper-décaler (artistes, managers, journalistes, mécènes...)

Panel 2 : De Douk Saga à DJ Arafat : de l'émergence à la propulsion du couper-décaler

Les résumés de communication en français ou en anglais (500 mots au maximum) sont à envoyer au courriel suivant : **colloque.couperdecaler2020@gmail.com**

Calendrier

Le calendrier prévisionnel du colloque s'établit ainsi :

- **12 janvier 2021** : date limite de réception des propositions de communications (résumés) ;

- **18 au 22 janvier 2021** : notifications aux auteurs ;

Organisateur : Département des Sciences du Langage et de la Communication de l'Université Alassane Ouattara

Président du Comité d'Organisation

Dr Ambémou Oscar DIANÉ, Maître de Conférences

Coordinateurs :

Jean-Claude DODO

ALLOU Allou Serge Yannick

Assouan Pierre ANDREDOU

Jean-Baptiste ATSE N'CHO

Comité scientifique

Maarten MOUS (Université de Leyde, Pays-Bas)

Marie STOLL, (Humboldt State University of California, USA)

N'guessan Jérémie KOUADIO (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire)

Zasseli Ignace BIAKA (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire)

Francis AKINDÈS (Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)

Boubakar CAMARA (Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal)

Nicolas QUINT (LLACAN, INALCO Villejuif, France)
 Thiémélé Ramsès BOA (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire)
 Jean-Marie KOUAKOU (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire)
 Djédjé Hilaire BOHUI (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire)
 Camille Roger ABOLOU (Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)
 Marie-Laurence N'GORAN POAMÉ (Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)
 S. Jean-Jacques SILUÉ (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire)
 Jean-Philippe ZOUOGBO (Université de Paris, France)
 Alain-Christian BASSÈNE (Université Cheikh Anta-Diop de Dakar, Sénégal)
 Béatrice Akissi BOUTIN (Université Jean-Jaurès de Toulouse, France)
 K. Jean-Martial KOUAMÉ (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire)
 Yapo Joseph BOGNY (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire)
 K. Théodore KOSSONOU (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire)
 Ambemou Oscar DIANÉ (Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)
 Joseph Yoroba GUÉBO (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire)
 Serge SAGNA (Université de York, Angleterre)
 Ellen HURST-HAROSH (Université de Cape Town, Afrique du Sud)
 Taiwo OLORUNTOBA-OJU (Université d'Ilorin, Nigeria)
 Alain ADEKPATE (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire)
 Kallet Abraham VAHOUA (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire)
 Amoikon Dyhie ASSANVO (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire)
 Jean-Martial TAPÉ (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire)
 Jean-Claude OULAÏ Jean-Claude (Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)
 Aka NIAMKÉ (Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)
 Damanan Joachin N'DRÉ (Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)
 Kouakou KOUAMÉ (Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)
 Kouakou Mathieu KOFFI (Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)

Bibliographie

- Aboa, A. L. (2015). « La dynamique du français en milieu urbain à Abidjan », dans *Sudlangues*, n°24, Dakar, pp.50-65
- Adjé, C. K. (2018). « La représentation de la figure féminine dans les clip-vidéos coupé-décaté : Entre objectivation sexuelle et marchandisation », *Revue Ivoirienne de Gouvernance et d'Études Stratégiques (RIGES)*, numéro 6, pp 74-108
- Adom, M. C. (2012). *Des formes de la nouvelle poésie ivoirienne, essai de théorisation du zouglou*. Thèse pour le doctorat d'état, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan.
- Boka, A. (2013). *Coupé-décaté : Le sens d'un genre musical en Afrique*. L'Harmattan: Paris.
- Boutin, A. B. et Dodo, J-C. (2016). « L'actualisation du lexique et des expressions du nouchi comme participation sociale des jeunes à Abidjan » dans *Cheminements Linguistiques (Mélanges en hommage à N'guessan Jérémie KOUADIO)*, pp 514-532, Éditions Universitaires Européennes, Berlin
- Boutin, A. B. et Kouadio, N'guessan J. (2015). « Le nouchi c'est notre créole en quelque sorte, qui est parlé par presque toute la Côte d'Ivoire », dans *Blumenthal, P. (éd.), Dynamique des français africains : entre le culturel et le linguistique*, p. 251-271. Berne : Peter Lang.

Bulot, T. (2004c). « Les parlers jeunes et la mémoire sociolinguistique Questionnements sur l'urbanité langagière », dans *Cahiers de Sociolinguistique* 9, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 133-147.

Calvet, J.L. (1997), « Le nouchi, langue identitaire ivoirienne ? », dans *Diagonales* 42

Dodo, J-C et Allou, S., (2016). « Les parlers urbains africains : regard sur la construction d'une nouvelle identité endogène ». Communication présentée au Colloque International Pluridisciplinaires du LAASSE « *Regards croisés des Sciences sociales et humaines sur les dynamiques actuelles des sociétés africaines* » 16-17 mars 2016/ Campus Bingerville/ Université FHB

Dodo, J-C. (2015). *Le nouchi : étude linguistique et sociolinguistique d'un parler urbain dynamique*. Thèse unique de Doctorat, Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody-Abidjan, 353 P.

Gawa, F. (2014). « Le coupé décalé en Côte d'Ivoire : Sens et enjeux d'un succès musical », *African Sociological review*, vol. 181, pp 112-126.

Guébo Y. J. (2018). « Africae Nova Civitate : Prolégomènes pour une urbanité africaine de l'intranquillité » *Revue Ivoirienne de Gouvernance et d'Études Stratégiques (RIGES)*, numéro 6, pp 208-226

Le Seigneur, T. J. (2013). *Le swing identitaire du coupé-décalé*, Mémoire de Master en Ethnomusicologie et critique, Département de Musique, Université Paris 8, Vincennes, Saint-Denis, 215 P.

Kamaté, A. (2006). *Côte d'Ivoire : une guerre des rythmes. Musique Populaire et pouvoir de 2000 à 2006*. Master 2 : Science Politique, Etudes africaines : Université Paris 1 La Sorbonne, 125 p.

Koné, Y. (2014). « The Popular movement of Coupé-Décalé : Anthropology of an Urban and Coastal Dance », dans *Global Journal of Anthropology Research* n°1, pp. 20-24.

Kießling, R. et Mous, M. (2010). « Vous nous avez donné le français, mais nous sommes pas obligés de l'utiliser comme vous le voulez ». In *Youth Languages in Africa*, pp-362-377.

Kohlhagen, D. (2005), « Frime, Escroquerie et Cosmopolitisme : Le succès du « coupé-décalé » en Afrique et ailleurs », *Editions Karthala* | « *Politique africaine* », N° 100, pp 92-105

Kouadio, N. J. (1990). «Le nouchi abidjanais, naissance d'un argot ou mode linguistique passagère ?», dans *Des langues et des villes*, pp 373-383, Paris, ACCT/Didier Erudition

Stoll, M. (2020). « Au croisement du nouchi et du coupé-décalé : un défi à l'appartenance nationale », *Revue Akofena*, numéro 002, vol.2 pp 129-138.